

Albertine Ida Gustavine de Broglie an August Wilhelm von Schlegel Broglie (Eure), 30.08.1838

<i>Handschriften-Datengeber</i>	Dresden, Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek
<i>Signatur</i>	Mscr.Dresd.e.90,XIX,Bd.4(1),Nr.83
<i>Blatt-/Seitenzahl</i>	8 S. auf Doppelbl., hs.
<i>Format</i>	23,6 x 18,7 cm
<i>Bibliographische Angabe</i>	Œuvres de M. Auguste-Guillaume de Schlegel écrites en français. Hg. v. Eduard Böcking. Bd. 1. Leipzig 1846, S. 195–200.
<i>Editionsstatus</i>	Einmal kollationierter Druckvolltext ohne Registerauszeichnung
<i>Zitierempfehlung</i>	August Wilhelm Schlegel: Digitale Edition der Korrespondenz [Version-04-20]; https://august-wilhelm-schlegel.de/version-04-20/letters/view/7172 .

[1] B..... 30 août 1838.

Votre lettre m'a vivement intéressée, cher ami. Je suis bien aise que vous ayez un désir que j'éprouvais moi-même depuis longtemps, celui de vous parler à cœur ouvert sur le sujet qui nous importe le plus, sur le seul qui nous importera dans peu de temps, quand tous les objets de ce monde auront disparu pour nous. Il est certain, cher ami, que ce serait un grand bonheur pour moi, de vous voir partager mes convictions. Ce vœu a dû percer dans mes lettres, en effet; mais en quoi pourrait-il vous blesser? Comment ne pas désirer faire partager à ceux que j'aime, la paix, le bonheur que j'ai trouvé? Comment puis-je me croire en possession de la vérité éternelle, sans vouloir la communiquer? Mais il est vrai que les forces me manquent pour arriver à ce résultat. Que vous dirais-je, en effet, que vous ne sachiez mieux que moi? Je ne puis certainement pas lutter de savoir avec vous, ni vous offrir de nouvelles preuves en faveur de l'Évangile. Cependant il est un ordre de preuves [2] que l'ignorant peut saisir aussi bien et mieux que le savant; et peut-être cet ordre de preuves m'est-il plus familier qu'à vous. Ce sont les preuves d'expérience intime que nous trouvons dans notre propre cœur. Il me semble qu'en vous rendant compte de ce qui s'est passé en moi, je pourrai vous faire envisager la foi sous un autre point de vue, et vous engager à recommencer l'examen de cette grave question.

Vous connaissez à fond les doctrines de toutes les églises chrétiennes: catholique, calviniste, luthérienne, &c. Vous avez des objections contre chacune de ces communions, contre quelques-unes de leurs doctrines et de leurs pratiques. Je pense à cet égard comme vous: bien qu'attachée de naissance et de cœur à une communion chrétienne, je ne puis adopter dans toutes leurs nuances les opinions d'aucune. L'erreur a pénétré partout: la main de l'homme se reconnaît à côté de l'œuvre divine. Mais cette imperfection de tous les cultes ne change rien à ma situation personnelle: elle ne m'empêche pas de reconnaître que je dois chercher à m'éclairer sur mes rapports avec [3] Dieu, sous peine de me lancer dans l'éternité sans guide et sans boussole. J'examine donc l'Évangile comme s'il était adressé à moi seule; car le débat, après tout, est entre Dieu et mon âme; les erreurs des autres hommes ne peuvent ni me sauver ni me perdre. Cet Évangile m'offre des caractères de vérité incontestables. L'eussé-je trouvé sur un rocher dans un désert, je reconnaîtrais la voix de Dieu dans ce livre, au moins autant que je reconnaîtrais l'ouvrier de la montre, et l'exemple dont on s'est servi dans la théologie naturelle, me paraît plus frappant encore, appliqué à l'Évangile et à la révélation. Non-seulement je reconnais la voix de Dieu dans l'Évangile, mais je reconnais Dieu dans Jésus-Christ. La divinité frappe mon intelligence, comme la lumière frappe mon œil. Je crois donc à lui comme je crois à la parole d'un ami; je reconnais la vérité de ce qu'il m'enseigne, tout comme je reconnais dans un visage humain le regard de la sincérité. [4] Je le reconnais par cette faculté que possède mon âme de se mettre en contact avec le vrai et d'en être touchée.

Quant à la doctrine de l'Évangile, lorsqu'aucune preuve extérieure ne m'attesterait sa vérité, je l'admettrais par sa conformité avec les besoins de mon âme, parce que j'en reconnais la nécessité morale. Ma conscience me condamne en face de la loi divine. Je l'ai violée sur plusieurs points; je n'en ai accompli aucun comme il doit l'être, en esprit et en vérité. Je répète, sincèrement et sans fausse humilité, la confession de ce chef sauvage converti à l'Évangile: „*J'ai fait beaucoup de mal et point de bien.*“ – Point de bien véritable, de bien pur, de bien dont l'amour de Dieu et de mes semblables ait été le mobile, sans retour de vanité et d'égoïsme. Mon ami, avec une telle conviction je ne veux pas aborder, sans sauveur, la rive de l'éternelle vérité; je ne veux pas me trouver, sans médiateur, sans assurance de pardon, [5] en face d'un Dieu saint que j'ai offensé. Je ne voudrais pas consentir à laisser

rabaisser mon idée de la sainteté, en me persuadant que mes œuvres sont bonnes, ou plutôt je ne pourrais pas y réussir. Aucun sophisme ne détruirait chez moi ce type de la sainteté que j'ai reconnu par cette même faculté de mon âme, qui a reconnu Dieu en Jésus-Christ. Je suis d'ailleurs persuadée qu'aucune des notions de morale, indulgente ou facile, dont nous nous repaissons pendant la vie, ne peut affronter la lueur de la lampe funéraire. Au moment de la mort, nous voyons notre vie passée sous son vrai jour, et sous un jour qui doit épouvanter toute âme qui n'a pas trouvé de sauveur. Je l'ai déjà éprouvé, et aucun raisonnement humain ne pourrait l'emporter sur cette impression.

Vous comprenez que dans cette situation d'âme, l'Évangile m'apporte la paix pour ce monde et pour l'autre: j'acquiesce à la vérité de toutes ses déclarations; je reçois avec joie et reconnaissance toutes ses promesses. Le résumé de ma foi est simple, mais inébranlable.

Je me crois, je me sens condamnée [6] par mes œuvres. Jésus-Christ m'apporte un pardon complet, gratuit. Son sacrifice expie toutes mes fautes, et me rétablit dans la paix et l'amour de Dieu. Son Saint-Esprit régénère mon âme, cette âme que je reconnais privée de toute vertu propre.

L'Esprit de Dieu, en changeant mon cœur, me rend capable d'un bonheur saint et pur; que ferais-je dans le ciel avec un cœur souillé? J'y trouverais l'enfer. Je ne m'occupe pas des peines, des punitions corporelles: ce ne sont ni les démons, ni les flammes de la Géhenne qui m'épouvaient autant. Mais je sais, et par expérience, que l'âme peut souffrir plus que tous les tourments du corps, si elle se trouve vide, dépouillée, privée de tous les objets qui lui plaisent, et ne pouvant rien aimer de ce qui l'entoure. Si je n'aime que les plaisirs de ce monde, l'admiration de mes semblables, la fortune, le pouvoir, toutes les satisfactions des sens ou de la vanité, de quoi jouirais-je dans un ciel où il n'y a qu'amour, obéissance et sainteté. Il n'y aurait pas de plus grande punition que le paradis pour une âme privée de l'amour de Dieu, et toute terrestre.

[7] Je saisis donc la main qui m'est tendue, le secours qui m'est offert; j'implore cet Esprit qui doit me régénérer pour un éternel avenir. Je l'implore avec une confiance parfaite de l'obtenir, car Dieu a solennellement promis de le donner à tous ceux qui le demandent. Voilà ma foi. Le spectacle du monde, les exemples qui m'entourent, la confirment de plus en plus; la foi des chrétiens fortifie la mienne, leur sainteté me touche et m'édifie. Mais fussé-je seule au monde, n'y eût-il ni preuves historiques de l'Évangile, ni Église, ni prédicateur, cet Évangile n'en serait pas moins nécessaire à mon âme pour vivre et mourir. Je le prends pour moi sans m'inquiéter d'autrui. Si j'étais née Turque, Chinoise ou Indienne, et que l'Évangile ne m'eût pas été annoncé, sans doute Dieu m'ouvrirait une autre voie pour trouver la vérité. Mais il me demandera compte, à moi, de la vérité que j'aurai acceptée ou repoussée.

Voilà ma confession de foi, cher ami; je ne le cache pas, je voudrais qu'elle fût la vôtre. Je ne condamne et ne juge personne; mais comme je ne vois de paix pour moi-même qu'en Jésus-Christ, il est naturel que je ne puisse me tranquilliser [8] sur aucune âme sans la sentir sous l'aile de Jésus-Christ. Ne m'en voulez pas, car si je désirais moins ce que je crois le bien de votre âme, c'est que je vous aimerais moins.

J'ai écrit bien plus au long mes pensées sur tous ces sujets. Si cela vous intéressait, donnez-moi l'adresse où je pourrais vous adresser un paquet. Mais si vous ne vous en souciez pas, cela ne m'étonnera pas. Je ne crois pas que la voix d'un homme puisse faire pénétrer la vérité; l'Esprit de Dieu parle toujours, et c'est lui qu'il faut écouter. Il va sans dire que je n'ai pas voulu vous *prouver* l'Évangile. Je sais qu'il y a des preuves historiques et philosophiques de nature à satisfaire les plus hautes intelligences. Je vois près de moi la raison la plus ferme que je connaisse, celle de mon mari, et qui est inébranlable dans sa croyance à la vérité historique et philosophique de l'Évangile. Mais je ne suis pas de force à traiter ces points avec vous. Je n'ai parlé que *subjectivement*, et comme dit saint Paul, je n'ai fait que „vous rendre raison de mon espérance.“ Puisse-t-elle un jour devenir la vôtre, cher ami! Recevez l'expression d'une tendre et sincère amitié.

[1] Vous me feriez grand plaisir en m'envoyant les divers morceaux dont vous me parlez dans votre lettre.